

Déroulement du concours

Déroulement de la session 2004

Les épreuves écrites se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Épreuve de mathématiques générales : lundi 5 avril 2004
- Épreuve d'analyse et probabilités : jeudi 8 avril 2004

La liste d'admissibilité a été publiée le lundi 7 juin 2004.

L'oral s'est déroulé du 23 juin au 19 juillet au lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés. La liste d'admission a été publiée le mardi 20 juillet 2004.

L'agrégation externe de mathématiques

Le nom officiel, « concours externe de recrutement de professeurs agrégés stagiaires », montre clairement qu'il s'agit d'un concours de recrutement de professeurs agrégés destinés, selon leur statut, à l'enseignement secondaire (lycées d'enseignement général et technologique et, exceptionnellement, collège) ou à l'enseignement supérieur (universités, instituts universitaires de technologie, grandes Écoles, classes préparatoires aux grandes Écoles, sections de techniciens supérieurs). À l'issue du concours, les candidats admis sont normalement placés comme stagiaires. Les différentes possibilités de stage (stage en formation à l'IUFM, stage en situation dans un établissement secondaire, stage en CPGE, stage comme ATER, etc.) sont détaillées dans la note de service n°2004-078 du 7 mai 2004.

Des reports de stage peuvent être accordés par la DPE¹ pour permettre aux lauréats d'effectuer des études doctorales ou des travaux de recherche dans un établissement ou organisme public français²; les élèves des Écoles Normales Supérieures en bénéficient automatiquement pour terminer leur période de scolarité.

Le programme, la nature des épreuves écrites et orales, font l'objet de publications au Bulletin Officiel du ministère de l'éducation nationale (B.O.), et leur actualisation peut être consultée sous forme électronique sur le site de la DPE, à l'adresse

« <http://www.education.gouv.fr/siac/siac2/default.htm> »

ou sur le site de l'agrégation externe de mathématiques, à l'adresse

« <http://www.agreg.org> »,

où se trouvent aussi tous les renseignements pratiques concernant les sessions à venir.

¹ Direction des personnels enseignants (enseignements de second degré) du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

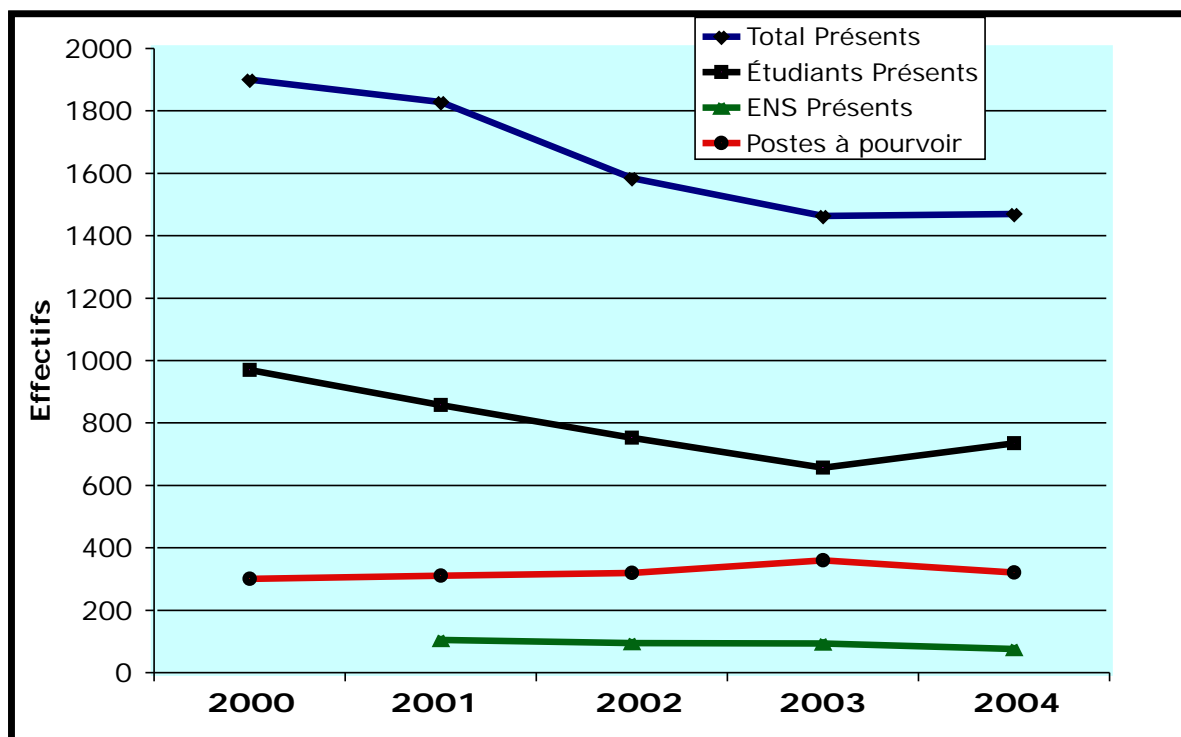
² La DPE demande une attestation de poursuite de recherches, ou à défaut une autorisation à s'inscrire dans une formation de troisième cycle universitaire. Les candidats doivent se munir d'une telle attestation et la fournir pendant l'oral.

Commentaires généraux sur la session 2004

Malgré une diminution sensible du nombre de postes au concours (de 360 postes en 2003 à 321 postes en 2004, soit une diminution de plus de 10%), le nombre d'inscrits et surtout le nombre de présents aux deux épreuves d'écrit a augmenté, pour la première fois depuis le concours 2000. Une analyse plus fine montre que cette augmentation est surtout due à une augmentation du nombre de candidats étudiants (hors ENS), alors que le nombre de candidats normaliens est en diminution. Cette évolution par rapport à 2003 est en rupture avec l'évolution préoccupante des années précédentes qui a vu une décroissance régulière du nombre de candidats étudiants. Si cette nouvelle tendance se confirmait, elle constituerait un encouragement à la politique de développement de la qualité des préparations universitaires et mettrait un terme à une décroissance dramatique du nombre de candidats étudiants, qui constituent la source principale du recrutement des professeurs agrégés (63% des reçus au concours 2004).

Année	Total Inscrits	Total Présents	Étudiants Présents	ENS Présents	Autres Présents	Postes à pourvoir	Présents par poste
2000	2875	1900	970			300	6,3
2001	2663	1828	857	105	866	310	5,9
2002	2343	1584	753	95	736	320	5,0
2003	2217	1463	657	93	713	360	4,1
2004	2333	1470	735	76	659	321	4,6

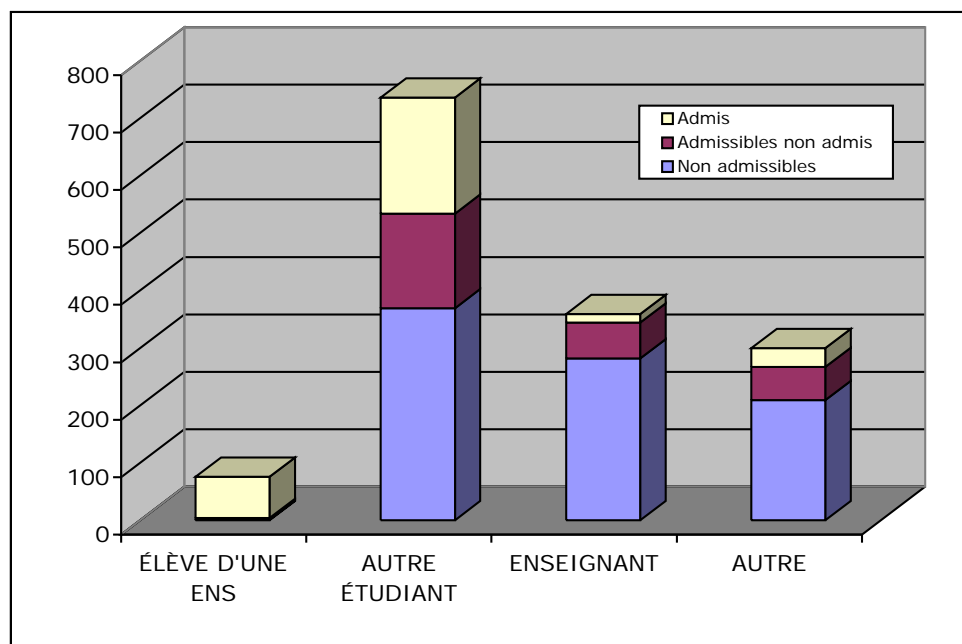
Évolution du nombre de présents aux deux épreuves d'écrit



À l'issue de la délibération d'écrit, 609 candidats ont été déclarés admissibles ; le premier admissible avait une moyenne de 20/20 et le dernier une moyenne de 6,875/20. Finalement, à l'issue des épreuves orales, les 321 postes offerts au concours ont été pourvus ; le premier admis a une moyenne de 18,5/20, le dernier admis une moyenne de 8,45/20. On trouvera dans les pages qui suivent différents tableaux et graphiques constituant le bilan statistique du concours selon différents critères (géographie, genre, catégorie professionnelle). Dans ces tableaux, tous les pourcentages sont calculés par rapport aux présents.

CATÉGORIES SIMPLIFIÉES	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% admissibles	% admis
ÉLÈVE D'UNE ENS	79	76	75	72	98,7	94,7
AUTRE ÉTUDIANT	893	735	366	201	49,8	27,3
ENSEIGNANT	738	359	77	15	21,4	4,2
AUTRE	623	300	91	33	30,3	11
TOTAL	2333	1470	609	321	41,4	21,8

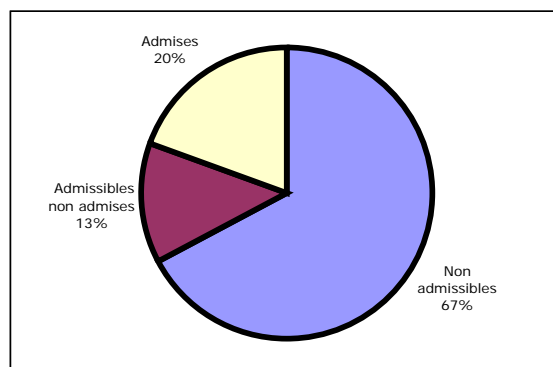
Résultat du concours par catégories



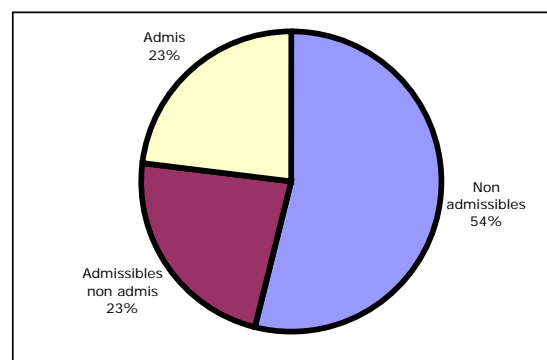
Les résultats par catégories simplifiées confirment que le concours de l'agrégation externe de mathématiques est, comme c'est sa fonction, un concours de recrutement de nouveaux enseignants. La catégorie cumulée des étudiants (ENS et hors ENS) constitue en effet 85% de l'effectif des admis.

GENRE	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% Admissibles	% Admis
FEMME	780	517	170	101	32,9	19,5
HOMME	1554	953	439	220	46,1	23,1
TOTAL	2334	1470	609	321	41,4	21,8

Résultat du concours par genres



Femmes



Hommes

CATÉGORIES	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	% admissibles	% admis
ÉLÈVE IUFM 1re ANNÉE	186	134	10	0	7,5	0
ÉLÈVE D'UNE ENS	79	76	75	72	98,7	94,7
ÉTUDIANT	707	601	356	201	59,2	33,4
SALARIÉ SECTEUR PRIVÉ	127	41	9	1	22	2,4
SANS EMPLOI	235	111	41	16	36,9	14,4
ENSEIGNANT DU SUPÉRIEUR	33	18	9	3	50	16,7
AGRÉGÉ	7	3	2	0	66,7	0
CERTIFIÉ	498	255	56	11	22	4,3
PLP	25	12	2	0	16,7	0
AUTRE ENSEIGNANT 2nd DEGRÉ	168	67	7	1	10,4	1,5
ENSEIGNANT 1er DEGRÉ	7	4	1	0	25	0
MILITAIRE	3	2	2	2	100	100
AUTRE FONCTIONNAIRE	15	7	2	3	28,6	42,9
MI-SE	14	7	1	1	14,3	14,3
AUTRE	229	132	36	10	27,3	7,6
TOTAL	2333	1470	609	321	41,4	21,8

Résultat du concours par catégories professionnelles

Les catégories professionnelles listées ci-dessus correspondent aux déclarations des candidats lors de l'inscription : elles ne font l'objet d'aucune vérification et sont donc approximatives.

ACADÉMIES	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
AIX-MARSEILLE	118	78	30	11
AMIENS	65	40	16	8
BESANCON	31	20	11	4
BORDEAUX	80	58	22	11
CAEN	37	21	8	2
CLERMONT-FERRAND	19	10	5	1
CORSE	6	2	1	0
DIJON	60	38	12	2
GRENOBLE	90	56	21	14
GUADELOUPE	20	11	3	0
LA RÉUNION	28	18	3	0
LILLE	184	118	32	11
LIMOGES	18	11	2	0
LYON	130	87	45	33
MARTINIQUE	15	1	0	0
MONTPELLIER	95	49	22	9
NANCY-METZ	82	52	18	9
NANTES	70	45	15	7
NICE	85	51	15	3
ORLÉANS-TOURS	70	51	18	6
POITIERS	46	27	21	8
REIMS	49	32	16	12
RENNES	102	74	41	31
ROUEN	62	39	14	5
STRASBOURG	57	44	27	13
TOULOUSE	111	73	30	18
CRÉTEIL-PARIS-VERSAILLES	603	364	161	103
TOTAL	2333	1470	609	321

Résultat du concours par académies

ACADÉMIES DES ENS	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
C-P-V hors ENS	561	325	123	67
LYON hors ENS	114	71	29	18
RENNES hors ENS	83	55	22	12

Représentation des résultats par académies (y compris ENS)

